

## PAEN : plan d'actions



### Atelier 2/3 : poursuivre *la co-construction du plan*

12 Avenue d'Elné  
66570 SAINT-NAZAIRE France  
Tel : 04-68-80-11-45 - @ : [petiau@ecosys.tm.fr](mailto:petiau@ecosys.tm.fr)



**ECOSYS**  
Territoires & Paysages

[Site : http://ecosys.tm.fr/](http://ecosys.tm.fr/)



CART&GEO

5 impasse Charrié  
97429 PETITE ILE La Réunion  
Tel 06 11 14 90 19 - @: [jmpetiau@ecosys.re](mailto:jmpetiau@ecosys.re)



# Ordre du jour de l'atelier

## OBJECTIF

- Poursuivre la co-construction du plan d'actions opérationnel du PAEN

## LE PAEN DE LA POSSESSION

- Acteurs associés
- Périmètre
- Programme d'action

## PLAN D'ACTIONS

- Méthode de travail (rappel)
  1. *Déclinaison du programme d'action*
  2. *Coordination, partage et suivi*
  3. *Echanges sur l'organisation*
- Rédaction des Fiches Action
- Production du plan d'actions
- Calendrier de mise en œuvre

# LE PAEN DE LA POSSESSION



# Les acteurs associés

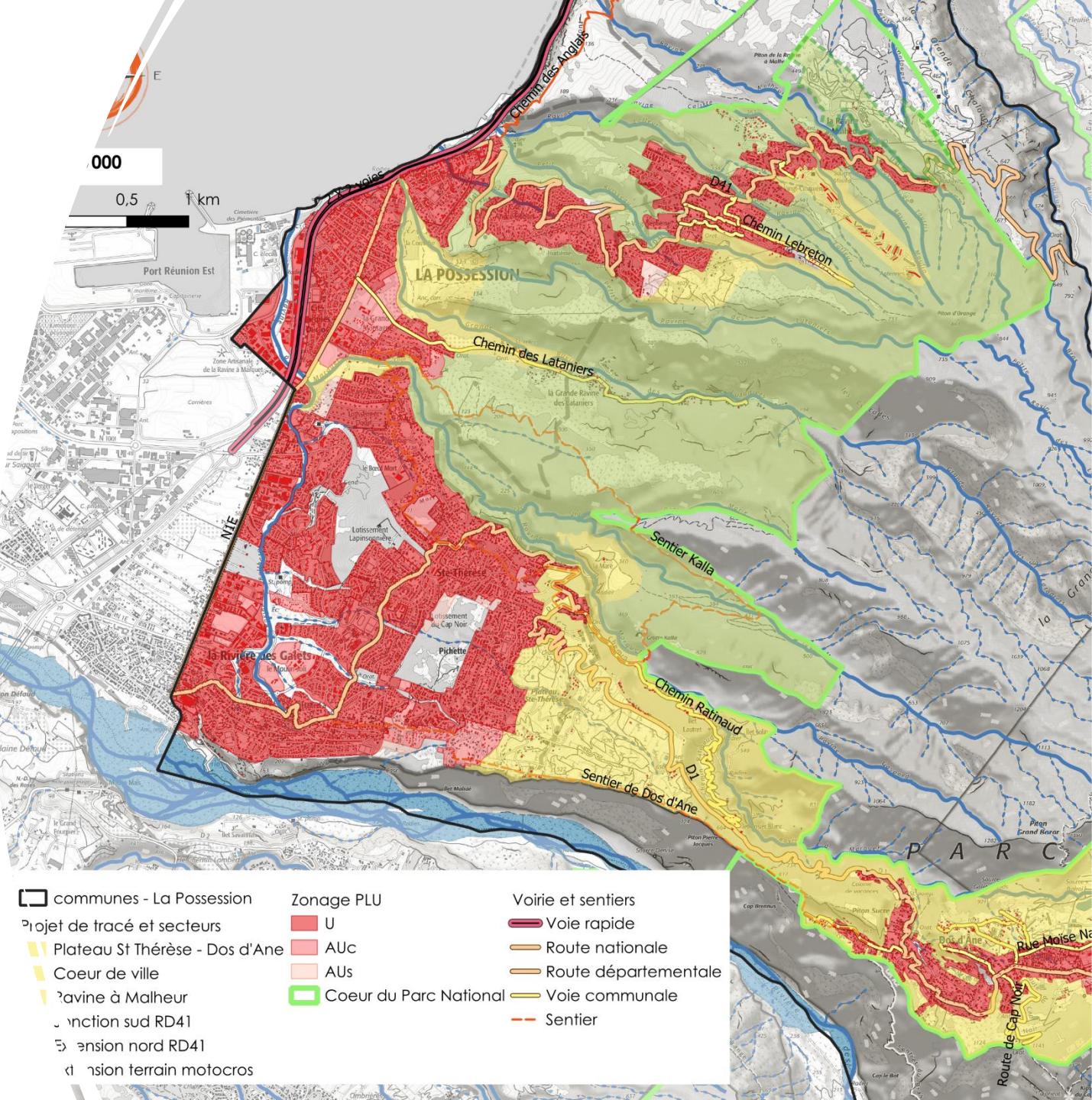
- DEPARTEMENT
- COMMUNE (accords périmètre et programme d'action)
- REGION
- Territoire de l'Ouest (chargé du SCoT avis sur le périmètre), GAL Ouest et services
- Conservatoire du Littoral
- Parc National de La Réunion (avis sur le programme d'action)
- Office National de la Forêt (avis informel périmètre et programme d'action)
- Conservatoire Botanique National Mascarin
- Associations de l'environnement (SREPEN, Micropodia, SEOR)
- AGORAH
- CAUE
- Chambre d'agriculture (avis périmètre et programme d'action)
- SAFER
- Syndicat du sucre
- SAPHIR
- Etat : DAAF/DEAL

# Périmètre

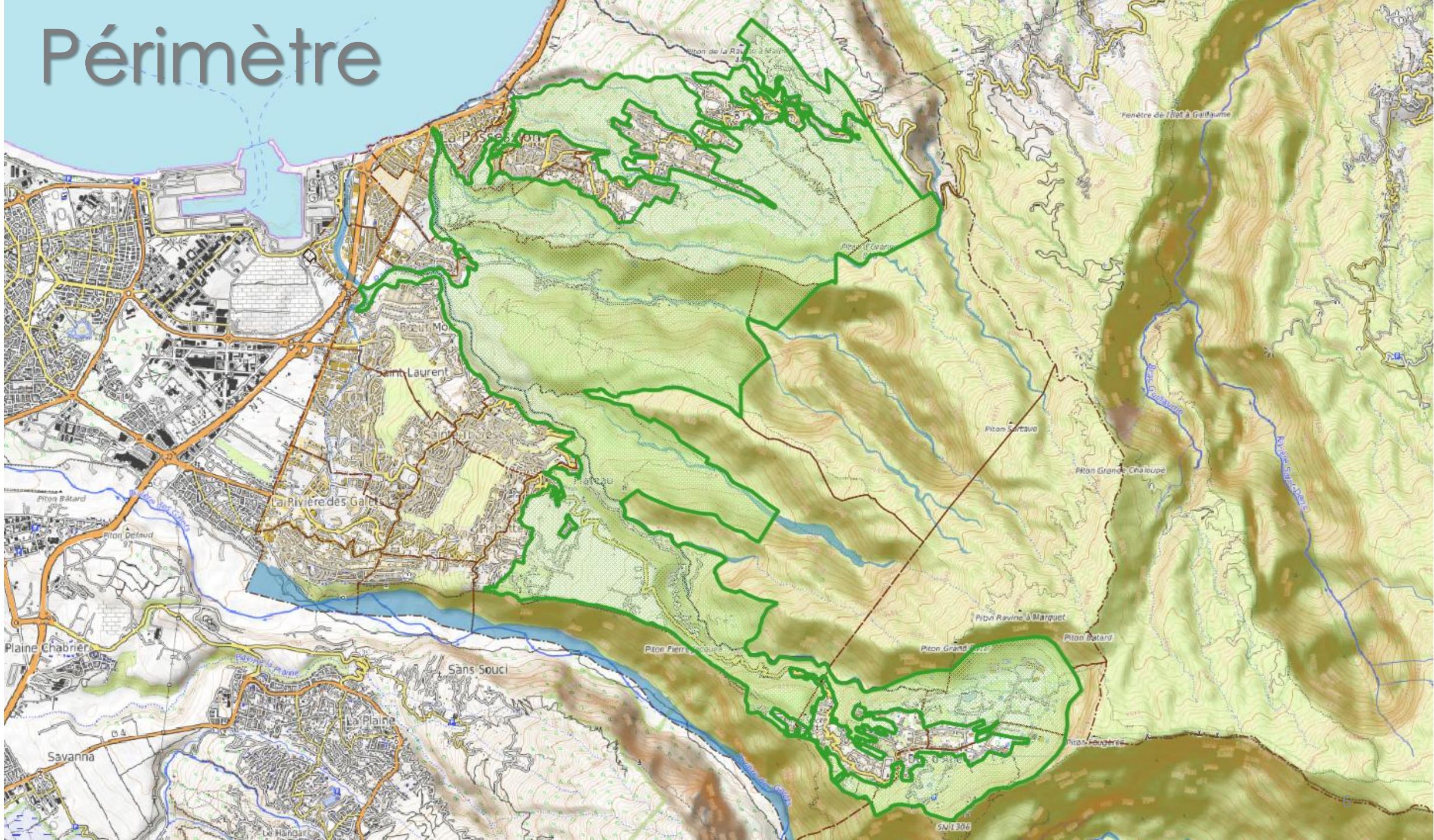
Une double vocation bien affirmée du périmètre de 1.900 ha :

- agricole à partir des secteurs d'études initiaux.
- naturelle avec une large jonction et des extensions.

Un travail de concertation et d'échanges notamment avec le CDL.



# Périmètre



## AMENAGEMENT

### **REDEPLOIEMENT EQUILIBRE DES TERROIRS NOURRICIERS**

- 1) Appui à l'**irrigation**, équipements et conseils à la parcelle.
- 2) Amélioration **foncière** des conditions d'installation, d'agrandissement et d'exploitation.
- 3) « Penser autrement » la **constructibilité** en zone agricole :
  - Maîtriser les constructions et occupations du sol non agricoles.
  - Accompagner les projets agricoles nécessitant des constructions.

### **NATURE ET PAYSAGES EN CŒUR ET PORTES DE VILLE**

- 4) Maintien et requalification écologique et paysagère :
  - **Gérer les lisières forestières** (lutte contre EEE et chantier de restauration -, agroforesterie, pastoralisme, ...)
  - **Passer du front à la frange** entre les espaces agricoles voire naturels et urbains
  - Agir contre les occupations portant atteinte à l'environnement et illégales en zone naturelle
- 5) Des liens à rétablir avec la Nature et les paysages
  - Co-construire une stratégie opérationnelle pour la qualité des espaces naturels périurbains
    - Approche sociologique
    - Amplifier et pérenniser les actions citoyennes de restauration et de lutte contre les EEE

## ORIENTATIONS DE GESTION

### **POUR UNE PROMESSE D'AVENIR**

- 6) Aide à la transmission des exploitations
- 7) Emploi et apprentissage
- 8) Appui aux projets
- 9) Confortation économique des filières
- 10) Gouvernance

Axes du programme d'action

# Axe : redéploiement équilibré des terroirs nourriciers

ORIENTATIONS STRATEGIQUES = ENJEUX	ACTIONS ou OBJECTIFS	ACTIONS OPERATIONNELLES LOCALES
1. Appui à l'irrigation	<i>Garantir les investissements à long terme</i>	S'assurer de la pérennité des équipements réalisés
	<i>Optimiser l'irrigation à la parcelle</i>	Cibler et compléter les aides : équipement et conseils à la parcelle
	<i>Faciliter l'accès au foncier</i>	Amplifier et organiser la dynamique de Mise A Disposition / Location / Achat
	<i>Optimiser le foncier sur l'exploitation</i>	Promouvoir l'aide aux travaux d'aménagement foncier et territoires prioritaires : défrichement, réaménagement, épierrage, élimination d'andains, réalisation d'ouvrages pour le pluvial, chemins agricoles
2. Amélioration foncière des conditions d'installation, d'agrandissement et d'exploitation	<i>Améliorer le parcellaire, la voirie et le pluvial</i>	
	Généraliser graduellement les procédures d'aménagement foncier : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitées</li> <li>• Echanges et cessions amiables d'immeubles ruraux</li> <li>• Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental</li> </ul>	
	Etat des lieux de la voirie communale et du pluvial, programme d'aménagement et d'entretien <ol style="list-style-type: none"> <li>1° Evaluer le potentiel et les besoins : épierrage, réorganisation sur site (limite, enclosures, pluvial, ...)</li> <li>2° Mutualiser les déclarations et demandes d'autorisations administratives</li> <li>3° Organiser la réalisation des travaux et leur suivi</li> <li>3° Proposer une offre commune des matériaux rocheux excédentaires (quantité, qualité et prix)</li> </ol>	
3. "Penser autrement" la constructibilité en zone agricole	<i>Maitriser les constructions et occupations du sol non agricoles</i>	Recenser le bâti agricole et non agricole sur le périmètre
	<i>Accompagner les projets agricoles nécessitant des constructions</i>	Appliquer plus efficacement le droit de préemption (information/acquisition)
		Instruire les demandes de permis de construire agricoles dans une démarche de projet (CDPENAF)
		Rapprocher l'offre de bâtis existants avec la demande de permis de construire agricole

# Axe : Nature et paysage en Cœur et Porte de Ville

ORIENTATIONS STRATEGIQUES = ENJEUX	N° actions	Actions les + liées	ACTIONS ou OBJECTIFS	ACTIONS OPERATIONNELLES LOCALES
4. Maintien et requalification écologique et paysagère	8		<b>Gérer les lisières forestières</b>	Préserver la biodiversité : lutte contre EEE et restauration écologique Gérer et valoriser les friches en lisière de forêt par l'agroforesterie, le pastoralisme, ...
	9		<b>Passer du front à la frange</b>	Concevoir et réaliser la limite entre espaces agricoles, naturels et urbains : • Sur les zones AU : imposer des principes d'aménagement aux aménageurs (OAP) • Sur les zones A et N : mobiliser des financements (FEADER)
	10	6	<b>Agir contre les occupations et constructions portant atteinte à l'environnement et illégales en zone naturelle</b>	Gérer les espaces tampons : jardins partagés par exemple Surveiller, contrôler par une application plus efficace du DP (information/acquisition) Verbaliser et engager et suivre l'action en justice
5 Des liens à rétablir avec la Nature et les paysages	11		<b>Co-construire une stratégie opérationnelle pour la qualité des espaces naturels périurbains</b>	Hierarchiser les enjeux environnementaux alliant sciences et perception du plus grand nombre. Amplifier et pérenniser les actions citoyennes notamment de restauration et de lutte contre les EEE Former les décideurs que sont les élus aux enjeux environnementaux

# Axe : pour une promesse d'avenir

ORIENTATIONS STRATEGIQUES = ENJEUX	ACTIONS ou OBJECTIFS	ACTIONS OPERATIONNELLES LOCALES
6 Aide à la transmission des exploitations	<p><i>Accompagner la transmission</i></p>	<p>Aborder la base de données Installation / Transmission de la Chambre d'agriculture</p> <p>Tenir des réunions d'information pour les porteurs de projet concernés</p> <p>Mettre en relation cédants et repreneurs</p>
7 Emploi et apprentissage	<p><i>Identifier la main d'œuvre locale potentielle</i></p> <p><i>Valoriser les métiers de la terre</i></p> <p><i>Embaucher et former</i></p>	<p>Mener une enquête personnalisée auprès des demandeurs d'emplois</p> <p>Engager une campagne de communication après des collégiens</p> <p>Recourir à l'apprentissage avec un programme de formation pour des emplois durables</p> <p>Etudier l'intérêt de la création d'un groupement d'employeurs sur le territoire</p>
8 Appui aux projets	<p><i>Mettre à disposition une information et un conseil ressources</i></p>	<p>Tenir une permanence hebdomadaire d'information et de suivi (conseiller Point Vert) sur la Commune.</p> <p>Tenir des réunions d'information thématique et d'échanges.</p>
9 Confortation économique des filières	<p><i>Sécuriser et conforter l'économie de l'exploitation</i></p>	<p>Promouvoir et accompagner les ateliers de diversification au sein des exploitations agricoles</p> <p>Définir la stratégie de transformation agroalimentaire sur le territoire de La Possession</p> <p>Accompagner les producteurs dans la valorisation, la promotion et l'écoulement de leurs productions</p> <p>Identifier le meilleur scénario d'approvisionnement en BIO de la restauration collective (convention ou régie)</p> <p>Accompagnement des porteurs de projets en agritourisme et révision du PLU</p>



# PLAN D'ACTIONS

# Méthode de travail (rappel)

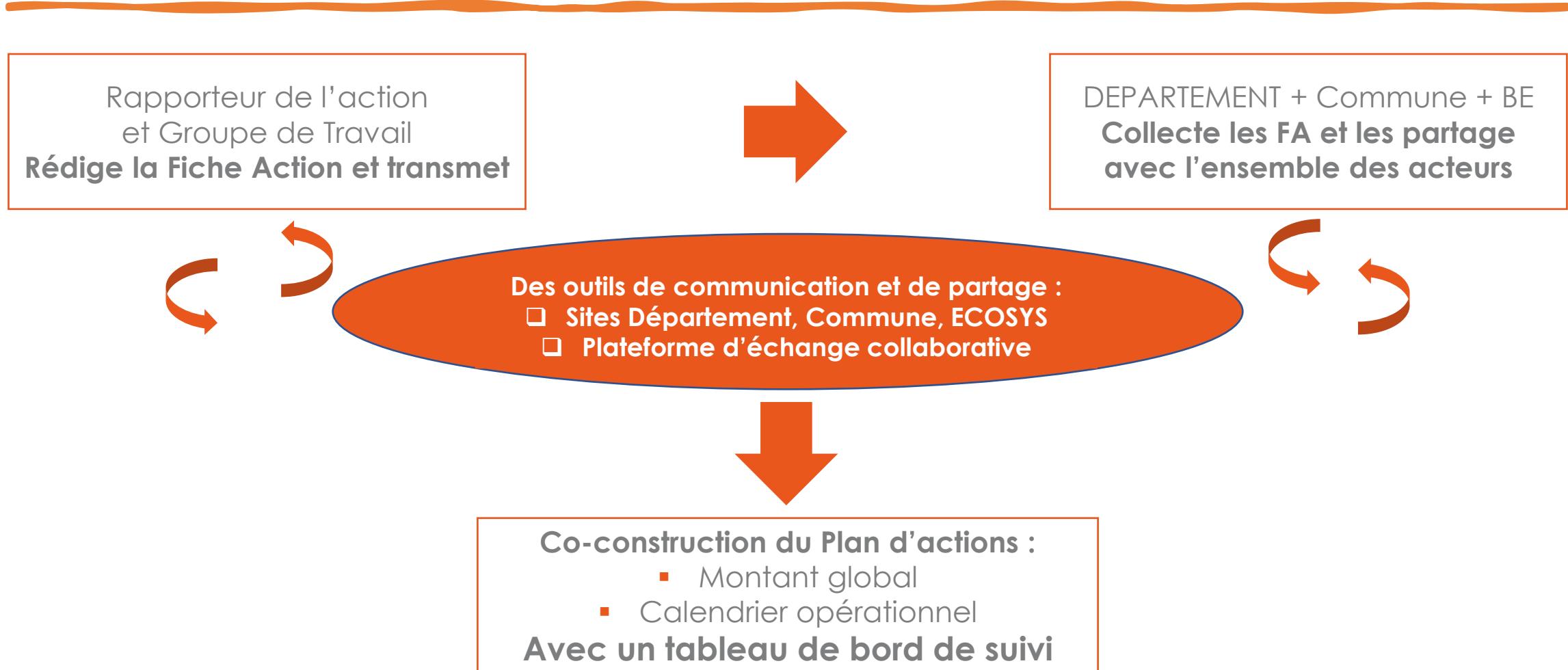
---

- *Déclinaison du programme d'action*
- *Coordination, partage et suivi*
- *Echanges sur l'organisation*

# Déclinaison du programme d'action

AMENAGEMENTS ET ORIENTATIONS DE GESTION POUR FAVORISER L'EXPLOITATION AGRICOLE, LA GESTION FORESTIERE, LA PRESERVATION ET LA VALORISATION DES ESPACES NATURELS ET DES PAYSAGES AU SEIN DU PERIMETRE D'INTERVENTION (L113-21 du Code de l'urbanisme)				
L113-21	AXES	ORIENTATIONS STRATEGIQUES = ENJEUX	ACTIONS ou OBJECTIFS	ACTIONS OPERATIONNELLES LOCALES
<b>AMENAGEMENTS ORIENTATIONS DE GESTION</b>  <i>Redéploiement équilibré des terrains nourriciers</i>	1. Appui à l'irrigation		<i>Garantir les investissements à long terme</i> <i>Optimiser l'irrigation à la parcelle</i> <i>Faciliter l'accès au foncier</i>  <i>Optimiser le foncier sur l'exploitation</i>	S'assurer de la pérennité des équipements réalisés Cibler et compléter les aides : équipement et conseils à la parcelle Amplifier et organiser la dynamique de Mise A Disposition / Location / Achat Promouvoir l'aide aux travaux d'aménagement foncier et territoires prioritaires : défrichement, réaménagement, épierrement, élimination d'andains, réalisation d'ouvrages pour le pluvial, chemins agricoles
	2. Amélioration foncière des conditions d'installation, d'agrandissement et d'exploitation	<i>Redéploiement équilibré des terrains nourriciers</i>	<i>Améliorer le parcellaire, la voirie et le pluvial</i>  <i>Gagner de l'arabilite par un chantier d'épierrement</i>	Généraliser graduellement les procédures d'aménagement foncier : • Mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous-exploitées • Echanges et cessions amiables d'immeubles ruraux • Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental Etat des lieux de la voirie communale et du pluvial, programme d'aménagement et d'entretien  1° Evaluer le potentiel et les besoins : épierrement, réorganisation sur site (limite, enclosures, pluvial, ...) 2° Mutualiser les déclarations et demandes d'autorisations administratives 3° Organiser la réalisation des travaux et leur suivi 3° Proposer une offre commune des matériaux rocheux excédentaires (quantité, qualité et prix)
	3. "Penser autrement" la constructibilité en zone agricole	<i>Nature et paysage en Cœur et Parties de ville</i>	<i>Maîtriser les constructions et occupations du sol non agricoles</i>  <i>Accompagner les projets agricoles nécessitant des constructions</i>	Recenser le bâti agricole et non agricole sur le périmètre Appliquer plus efficacement le droit de préemption (information/acquisition) Instruire les demandes de permis de construire agricoles dans une démarche de projet (CDPENA) Rapprocher l'offre de bâts existants avec la demande de permis de construire agricole
	4. Maintien et requalification écologique et paysagère	<i>Nature et paysage en Cœur et Parties de ville</i>	<i>Gérer les lisières forestières</i>  <i>Passer du front à la frange</i>  <i>Agir contre les occupations et constructions portant atteinte à l'environnement et illégales en zone naturelle</i>	Préserver la biodiversité : lutte contre EEE et restauration écologique Gérer et valoriser les friches en lisière de forêt par l'agroforesterie, le pastoralisme, ... Concevoir et réaliser la limite entre espaces agricoles, naturels et urbains : • Sur les zones AU : imposer des principes d'aménagement aux aménageurs (OAP) • Sur les zones A et N : mobiliser des financements (FADER) Gérer les espaces tampons : jardins partagés par exemple Surveiller, contrôler par une application plus efficace du DP (information/acquisition) Verbaliser et engager et suivre l'action en justice
	5 Des liens à rétablir avec la Nature et les paysages	<i>Pour une promesse d'avenir</i>	<i>Co-construire une stratégie opérationnelle pour la qualité des espaces naturels périurbains</i>	Hierarchiser les enjeux environnementaux alliant sciences et perception du plus grand nombre. Amplifier et pérenniser les actions citoyennes notamment de restauration et de lutte contre les EEE Former les décideurs que sont les élus aux enjeux environnementaux
	6 Aide à la transmission des exploitations	<i>Pour une promesse d'avenir</i>	<i>Accompagner la transmission</i>	Aborder la base de données Installation / Transmission de la Chambre d'agriculture Tenir des réunions d'information pour les porteurs de projet concernés Mettre en relation cédants et repreneurs
	7 Emploi et apprentissage		<i>Identifier la main d'œuvre locale potentielle</i> <i>Valoriser les métiers de la terre</i>  <i>Embaucher et former</i>	Mener une enquête personnalisée auprès des demandeurs d'emplois Engager une campagne de communication après des collégiens Recourir à l'apprentissage avec un programme de formation pour des emplois durables Etudier l'intérêt de la création d'un groupement d'employeurs sur le territoire
	8 Appui aux projets		<i>Mettre à disposition une information et un conseil ressources</i>	Tenir une permanence hebdomadaire d'information et de suivi (conseiller Point Vert) sur la Commune. Tenir des réunions d'information thématique et d'échanges.
	9 Confortation économique des filières		<i>Sécuriser et conforter l'économie de l'exploitation</i>	Promouvoir et accompagner les ateliers de diversification au sein des exploitations agricoles Définir la stratégie de transformation agroalimentaire sur le territoire de La Possession Accompagner les producteurs dans la valorisation, la promotion et l'écoulement de leurs productions Identifier le meilleur scénario d'approvisionnement en BIO de la restauration collective (convention ou régie) Accompagnement des porteurs de projets en agritourisme et révision du PLU

# Coordination, partage et suivi



# *Echanges sur l'organisation*

Créer de la transversalité et s'extraire du quotidien

- L'enjeu pour la co-construction puis la mise en œuvre, du plan d'actions est **la transversalité** pour mobiliser les compétences et moyens tant entre acteurs qu'à l'intérieur des différentes organisations : Département, DEAL, DAAF, Chambre d'Agriculture, SAFER, ...
- Le rapporteur doit pouvoir être **légitimé** à cet effet, dans son administration notamment.
- **Prendre le temps** car la co-construction puis le mise en œuvre du plan d'actions est **d'abord une dynamique à créer et maintenir entre acteurs**. Une ou plusieurs actions phares serviront de moteur et d'exemples.
- Le rôle du rapporteur est également important comme relais pour **éviter l'éparpillement** avec une multiplicité des acteurs. Il est nécessaire de cibler les personnes ressources pour être efficace mais sans se priver des compétences mobilisables.
- La **disponibilité** de chacun est également une contrainte à prendre en compte **avec l'impérieuse nécessité de s'extraire du quotidien professionnel**.
- ...

# Rédaction des fiches action

---

- *Principe de rédaction des Fiches Action et projets*
- *Projet de fiches action retenus et leur rédacteur*
- *Echanges sur les projets de fiches action reçues*
- *Feuille de route*

# Principe de rédaction des fiches action et projets

Plan d'actions du PAEN de La Possession		
<p>Type d'action : AMENAGEMENT</p> <p>Axe : « Redéploiement équilibre des terrains nourriciers »</p> <p>Orientation stratégique : "Penser autrement" la constructibilité en zone agricole</p> <p>Fiche action 7 : accompagner les projets agricoles nécessitant des constructions</p> <p><b>Motif de l'action</b></p> <p>De nombreuses constructions et occupations non agricoles en zones agricoles (A) génèrent spéculation et conflits d'usages. Le marché foncier échappe à l'agriculture, seulement 15% du volume des mutations sur 9 ans (2014 à 2022). Malgré l'interdiction de destination des constructions non agricoles sur les zones A, les biens continuent d'être vendus à des non-agriculteurs. Ceci présente une « aubaine » pour des acquéreurs non agricoles jouissant de villégiatures tant qu'ils ne recourent pas à une demande de permis de construire.</p> <p><b>Localisation</b></p> <p>Zones agricoles dans le PAEN et par extension toutes les zones agricoles.</p> <p><b>Description de l'action</b></p> <p>Penser autrement c'est aussi raisonner les besoins en constructions agricoles nécessaires en termes de projet et non seulement de demandes d'autorisation administratives.</p> <p><b>Actions opérationnelles envisagées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Instaurer les demandes de permis de construire agricoles dans une démarche de projet notamment en COPENA.</li> <li>• Rapprocher l'offre de bâti existants avec la demande de permis de construire agricole.</li> </ul> <p><b>Cadre réglementaire</b></p> <p>Code de l'urbanisme</p> <p><b>Lien avec les autres actions du programme d'action voire programmes extérieurs</b></p> <p><b>Montage</b></p> <p>Opérateur : Rapporteur : Pilote de l'action :</p> <p>Partenaires :</p> <p>Outils réglementaires ou contractuels :</p> <p>Calendrier et phasage : <input checked="" type="checkbox"/> court terme <input type="checkbox"/> moyen terme <input type="checkbox"/> long terme</p> <p>Coût et financement ( en € H.T.) : Coûts :</p> <p>Financement :</p> <p>Fiche action 7 - Occupation non agricole (pj7).docx</p> <p>Financement :</p> <p>Fiche action 6 - Construction agricole (pj6).docx</p> <p>Fiche action 8 - Lisières forestières (pj8).docx</p>		

Type d'action : AMENAGEMENT		
<p>Axe : « Redéploiement équilibre des terrains nourriciers »</p> <p>Bloc 1 : se rapporter au programme d'action et à l'action</p> <p>Orientation stratégique : "Penser autrement" la constructibilité en zone agricole</p> <p>Fiche action 6 : maîtriser les constructions et occupations du sol non agricoles</p> <p><b>Motif de l'action</b></p> <p>De nombreuses constructions et occupations non agricoles en zones agricoles (A) génèrent spéculation et conflits d'usages. Le marché foncier échappe à l'agriculture, seulement 15% du volume des mutations sur 9 ans (2014 à 2022). Malgré l'interdiction de destination des constructions non agricoles sur les zones A, les biens continuent d'être vendus à des non-agriculteurs. Ceci présente une « aubaine » pour des acquéreurs non agricoles jouissant de villégiatures tant qu'ils ne recourent pas à une demande de permis de construire.</p> <p><b>Localisation</b></p> <p>Zones agricoles dans le PAEN et par extension toutes les zones agricoles.</p> <p><b>Description de l'action</b></p> <p>Penser autrement, avancé en ateliers, jouerait le temps long pour résorber et empêcher les occupations non agricoles pour un retour agricole lors des ventes.</p>		
<p><b>Bloc 2 : se rapporter au programme d'action et à l'action ou adapter.</b></p> <p><b>Actions opérationnelles envisagées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser le bâti agricole et non agricole sur le périmètre.</li> <li>• Appliquer plus efficacement le droit de préemption : information et suivi systématique des déclarations d'intention d'aliéner ainsi qu'une anticipation financière pour l'acquisition afin d'empêcher toute nouvelle vente à destination non agricole.</li> </ul>		
<p><b>Bloc 3 : à rédiger</b></p> <p><b>Cadre réglementaire</b></p> <p>Code de l'urbanisme</p> <p><b>Lien avec les autres actions du programme d'action voire programmes extérieurs</b></p> <p>Même action sur les zones N pour des motifs d'atteinte à l'environnement.</p> <p><b>Montage</b></p> <p>Opérateur : Rapporteur : Pilote de l'action :</p> <p>Partenaires :</p> <p>Outils réglementaires ou contractuels :</p> <p>Calendrier et phasage : <input checked="" type="checkbox"/> court terme <input type="checkbox"/> moyen terme <input type="checkbox"/> long terme</p> <p>Coût et financement ( en € H.T.) : Coûts :</p> <p>Financement :</p>		

# *Projet de fiches action retenus et leur rédacteur*

---

- 1) Cibler et compléter les aides : équipement et conseils à la parcelle – Rédacteur Département.
- 2) Recenser le bâti agricole et non agricole sur le périmètre – Co rédacteurs Département et AGORAH
- 3) Appliquer plus efficacement le droit de préemption – Rédacteur SAFER
- 4) Gérer les interfaces en lisière de Parc– Rédacteur Parc National.
- 5) Mettre en œuvre efficacement le droit de préemption sur la zone d'intervention du Conservatoire – Rédacteur Conservatoire.
- 6) Vulgarisation de la notion de biodiversité : formations, sensibilisations - Rédacteur Micropodia
- 7) Mise en œuvre d'indicateurs de suivi et d'évaluation de la Biodiversité - Rédacteur Micropodia
- 8) Agir contre les indivisions foncière – Rédacteur Chambre d'agriculture.
- 9) Coordonner, partager et suivre le plan d'actions – Corédactions Département et Commune.

# Echanges sur les projets de fiches action reçues

- 1) Cibler et compléter les aides : équipement et conseils à la parcelle – Rédacteur Département : **présentation des 2 fiches action 1a (Dos d'Ane) et 2 du programme d'action**
- 2) Recenser le bâti agricole et non agricole sur le périmètre – Co rédacteurs Département et AGORAH : **retour CoTech**
- 3) Appliquer plus efficacement le droit de préemption – Rédacteur SAFER : **présentation des 2 fiches 6 et 7 du programme d'action**
- 4) Gérer les interfaces en lisière de Parc– Rédacteur Parc National : **présentation de la fiche 8 du programme d'action et du programme REMINAT**
- 5) Mettre en œuvre efficacement le droit de préemption sur la zone d'intervention du Conservatoire – Rédacteur Conservatoire : **présentation de la fiche 10a du programme d'action**
- 6) Vulgarisation de la notion de biodiversité : formations, sensibilisations - Rédacteur Micropodia
- 7) Mise en œuvre d'indicateurs de suivi et d'évaluation de la Biodiversité - Rédacteur Micropodia
- 8) Agir contre les indivisions foncière – Rédacteur Chambre d'agriculture : **présentation de la fiche 12d du programme d'action**
- 9) Coordonner, partager et suivre le plan d'actions – Corédactions Département et Commune.

# Echanges sur les projets de fiches action reçues

Cibler et compléter les aides : équipement et conseils à la parcelle – Rédacteur Département : [présentation des 2 fiches action 1a \(Dos d'Ane\) et 2 du programme d'action](#)



Document  
Microsoft Word



Document  
Microsoft Word

Appliquer plus efficacement le droit de préemption – Rédacteur SAFER : [présentation des 2 fiches 6 et 7 du programme d'action](#)



Document  
Microsoft Word



Document  
Microsoft Word

Gérer les interfaces en lisière de Parc – Rédacteur Parc National : [présentation de la fiche 8 du programme d'action et du programme REMINAT](#)



Document  
Microsoft Word

Mettre en œuvre efficacement le droit de préemption sur la zone d'intervention du Conservatoire – Rédacteur Conservatoire : [présentation de la fiche 10a du programme d'action](#)



Document  
Microsoft Word

Agir contre les indivisions foncière – Rédacteur Chambre d'agriculture : [présentation de la fiche 12d du programme d'action](#)



Document  
Microsoft Word

# **Feuille de route**

---

Atelier 3/3 : mettre en œuvre le plan

1. Rédaction des Fiches Action
2. Production du plan d'actions
3. Calendrier de mise en œuvre

# Merci de votre participation

---

## **ECOSYS, plus de 30 ans de passion au service des territoires et des hommes**

- Un travail en réseaux au plus près des acteurs et de leur territoire.
- Un métier à la confluence de l'urbanisme, de l'agriculture et du paysage.
- PLU et cartes communales.
- ZAP et PAEN.
- Plan de gestion d'espaces naturels.
- Charte de territoires et paysagères.
- Etudes d'impact et d'environnement.
- Diagnostic et étude préalable agricole.
- AMO (certificat de projet, demandes d'autorisation administratives).
- ...

12 Avenue d'Elne  
66570 SAINT-NAZAIRE France



5 Impasse Charrié  
97405 PETITE ILE La Réunion

Tel: 04-68-80-11-45 - @: petiau@ecosys.tm.fr  
Site: <http://ecosys.tm.fr/>